

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.01.2010

Date d'impression : 11.01.2010

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit **5-Phenyl-1H-tetrazole**

Code du produit B25664

Producteur/fournisseur : Alfa Aesar GmbH & Co.KG
Zeppelinstrasse 7
D-76185 Karlsruhe / GermanyE-mail: gcat@matthey.com
www.alfa-chemcat.comService chargé des renseignements : Département sécurité du produit
Renseignements en cas d'urgence : Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz
www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xn Nocif

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 22 Nocif en cas d'ingestion.
R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.Système de classification :
HMIS-ratings (gamme 0-4)
(Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	1	Santé (effets aigus) = 1
FIRE	1	Inflammabilité = 1
REACTIVITY	1	Réactivité = 1

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

Prévention:

Intervention:

H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

3 Composition/informations sur les composants

Nom chimique usuel (ou nom générique) 5-Phenyl-1H-tetrazole (CAS# 18039-42-4)
Désignation (No. CAS)
Code(s) d'identification
No. EINECS : 241-950-8

4 Premiers secours

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après contact avec la peau :

Demander immédiatement conseil à un médecin
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Demander immédiatement conseil à un médecin
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion :

Demander immédiatement conseil à un médecin

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxyde d'azote (NOx)
(le cas échéant HCN)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

Indications complémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les emballages hermétiquement fermés
Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

F

(suite page 2)

Nom du produit 5-Phenyl-1H-tetrazole

(suite de la page 1)

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

néant
Indications complémentaires : Aucune donnée

Equipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Gants étanches

non déterminé

Lunettes de protection.

Protection du visage

Vêtements de travail protecteurs.

Protection respiratoire :

Protection des mains :

Matériau des gants

Temps de pénétration du matériau des gants

Protection des yeux :

Protection du corps :

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : poudre cristalline
Couleur : blanc
Odeur : inodore

Modification d'état

Point de fusion : ca 215°C (dec)

Point d'ébullition : non déterminé

Température et début de la sublimation : non déterminé

Point d'éclair : non applicable

Température d'inflammation : Non déterminé

Température de décomposition : Non déterminé

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosivité :

inférieure : Non déterminé

supérieure : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité : non déterminée

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : insoluble

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Substances à éviter :

Agents d'oxydation

Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz nitreux.

(le cas échéant HCN)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral LD50 890 mg/kg (mus)

1901 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation :

Irrite la peau et les muqueuses.

de la peau :

Effet d'irritation.

des yeux :

Aucun effet de sensibilisation connu.

Sensibilisation :

Indications toxicologiques complémentaires :

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue. Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

12 Informations écologiques

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :

Recommandation :

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

F

(suite page 3)

